

**Comité économique pour l'Europe****Soixante-dixième session**

Genève, 18 et 19 avril 2023

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Autres questions appelant une décision de la Commission****Évaluation du Forum régional pour le développement durable****Note du secrétariat****I. Introduction, portée et méthodologie****A. Introduction**

1. La présente note a été établie comme suite à la décision C (69) dans laquelle la Commission économique pour l'Europe (CEE) priait « le secrétariat d'établir un rapport d'évaluation de la valeur ajoutée des sessions de 2021 et de 2022 du Forum régional, et de le lui soumettre pour examen à sa soixante-dixième session ». Une évaluation du Forum régional a déjà été menée en 2020 (document E/ECE/1501) : elle portait sur les sessions du Forum régional pour le développement durable organisées dans la région de la CEE en 2018, 2019 et 2020, qui faisaient suite à la création, en 2017, du Forum régional par la décision B (67) de la CEE.

**B. Portée**

2. La décision C (69) réaffirme les dispositions contenues dans la décision B (67) quant au rôle, aux objectifs et à la structure du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE.

3. La décision B (67) dispose que le Forum régional :

a) Est créé pour servir de « mécanisme régional d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » ;

b) Est convoqué « en étroite coopération avec les entités du système régional des Nations Unies ».

4. Le Forum régional « s'attachera à apporter une valeur ajoutée, en s'appuyant sur les travaux des organes et des mécanismes régionaux existants, y compris les mécanismes d'examen collégial, et en s'abstenant d'alourdir la charge de travail des États membres au titre de la présentation de rapports, et [...] contribuera à la mise en œuvre du Programme 2030 :

a) En offrant aux États membres de la CEE un espace où ils pourront apprendre les uns des autres et échanger des expériences et de bonnes pratiques concernant la réalisation des objectifs de développement durable ;



b) En donnant un aperçu des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, qui viendrait compléter les rapports sur le sujet au niveau mondial ;

c) En renforçant la coopération régionale et sous-régionale, et en remédiant aux problèmes transfrontières ;

d) En proposant un cadre ouvert à la participation et à la contribution de toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations internationales et régionales, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé, conformément aux dispositions pertinentes du Programme 2030 et aux décisions correspondantes du Conseil économique et social ».

5. En outre, dans la décision C (69), le secrétariat est prié « d'établir le programme de travail de chaque session du Forum régional, en étroite concertation avec les États membres, et de l'accorder avec les thématiques et le propre programme de travail du forum politique de haut niveau pour le développement durable, placé sous les auspices du Conseil économique et social, en mettant l'accent sur les questions ayant une importance particulière pour la région de la CEE et en tenant compte des conclusions de l'évaluation du Forum régional ». Il a également été décidé que « les rapports du Forum régional sur les travaux de ses sessions, compris les résumés des débats établis par le Président et les messages clés, seraient présentés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, placé sous les auspices du Conseil économique et social, en tant que contributions régionales au processus d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 à l'échelle mondiale ».

6. Comme suite à cette décision, l'évaluation examinera la pertinence et l'impact du Forum régional en abordant trois groupes de questions :

**a) Le Forum régional pour le développement durable en tant qu'instance participative multipartite appréciée et soutenue par le système régional des Nations Unies**

- Le Forum régional est-il toujours considéré comme une instance large et appréciée rassemblant les États membres dans des débats concrets sur le développement durable dans la région de la CEE ?
- Les entités du système régional des Nations Unies demeurent-elles étroitement associées à la préparation de la session annuelle du Forum régional ?
- Le Forum régional a-t-il constitué une instance efficace permettant à toutes les parties prenantes de participer ?

**b) Le contenu et l'organisation des débats**

- L'ordre du jour de chaque session du Forum régional a-t-il été établi autour de questions présentant un intérêt particulier pour la région ?
- Le Forum régional a-t-il contribué à renforcer la coopération sous-régionale et à traiter les problèmes transfrontaliers ?
- Le Forum régional a-t-il fourni des éléments permettant d'évaluer les progrès et les problèmes régionaux et sous-régionaux dans la mise en œuvre du Programme 2030 ?
- Le Forum régional a-t-il pris en compte les enseignements tirés des sessions précédentes et de l'évaluation de 2020 ?
- Le rôle du Forum régional en tant qu'espace d'apprentissage entre pairs et d'échange d'expériences en matière de politiques est-il apprécié et soutenu par les États membres ?

**c) Les résultats et leur utilisation**

- Comment le résumé confié au Président a-t-il été établi ? Comment les résultats du Forum régional ont-ils été présentés au niveau mondial ?

7. En particulier, l'évaluation examinera, en lien avec les points ci-dessus, les expériences relatives à l'intégration d'éléments virtuels dans le Forum régional et les relations avec le deuxième Forum des maires (4 et 5 avril 2022).

8. Pour juger de l'efficacité du Forum régional, l'évaluation comparera les ressources utilisées et les résultats obtenus. La stabilité des ressources existantes sera également examinée.

9. Les éléments disponibles seront présentés et évalués, puis quelques conclusions seront formulées.

### C. Méthodologie

10. L'évaluation sera fondée sur les réponses fournies par les représentants des gouvernements aux enquêtes d'évaluation diffusées après chaque session annuelle du Forum régional et sur les autres éléments disponibles, y compris les rapports et programmes, les données concernant la participation et les documents de projet soumis au Comité exécutif.

## II. Bilan des sessions du Forum régional pour le développement durable

### A. Évaluation du Forum régional pour le développement durable en tant qu'instance participative multipartite appréciée et soutenue par le système régional des Nations Unies

#### 1. Le Forum régional pour le développement durable en tant qu'instance multipartite appréciée

11. Le Forum régional a continué à attirer un grand nombre de participants inscrits, soit 1 444 en 2021 et 958 en 2022. Les chiffres de 2021 ont été dopés par le grand nombre de tables rondes organisées (12 contre 8 en 2022), d'où les différences dans le nombre d'objectifs de développement durable (ODD) faisant l'objet d'un examen approfondi chaque année (9 en 2021 et 5 en 2022). Ces chiffres sont comparables à ceux observés en 2018 et 2019, où ils étaient de 652 et 855, respectivement. Les comparaisons avec 2020 ne sont pas pertinentes car la pandémie a obligé à des changements de dernière minute, qui se sont notamment traduits par un programme beaucoup plus court et par l'obligation de participer à distance. La première session de 2017, qui a précédé la décision B (67), a réuni 383 participants.

12. Le tableau 1 présente une ventilation de l'appartenance des participants inscrits ; il en ressort que l'intérêt des représentants des gouvernements s'est accru et que les organisations non gouvernementales et les entités du système des Nations Unies ont constamment participé.

Tableau 1  
Appartenance des participants inscrits  
(En pourcentage)

	2018	2019	2021	2022
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Gouvernements	36,2	32,2	39,7	43,6
Organisations intergouvernementales	4,6	4,9	3,4	2,9
Secteur des ONG	21,9	28,9	19,0	22,5
Secteur privé	2,9	1,3	2,9	1,4
Établissements universitaires	5,4	3,6	6,1	4,1

	2018	2019	2021	2022
Organismes des Nations Unies	12,7	21,9	22,3	21,1
Divers	16,3	7,3	6,6	4,3

*Note* : Dans ce tableau, les représentants de l'Union européenne figurent également dans la rubrique gouvernements. Le secrétariat de la CEE n'est pas compris dans les organismes des Nations Unies.

13. En 2021 et 2022, des représentants de 52 États membres de la CEE ont participé au Forum régional. La taille médiane des délégations des États membres était de 7,0 au cours des deux années, soit bien plus qu'en 2019 et 2020, où elle était de 4,0 et 4,5, respectivement.

14. La taille relativement importante des délégations et leur composition reflètent la diversité des questions thématiques et des modes de participation, allant de débats d'orientation intersectoriels de haut niveau à des manifestations d'apprentissage entre pairs plus ciblées.

15. La dynamique des manifestations parallèles témoigne également de la valeur accrue que de nombreuses parties prenantes attachent au Forum régional en tant qu'instance permettant d'échanger avec les acteurs du développement durable. Ces manifestations ont régulièrement augmenté, atteignant le nombre de 22 en 2021 et de 34 en 2022, contre 9 et 18 respectivement en 2018 et 2019.

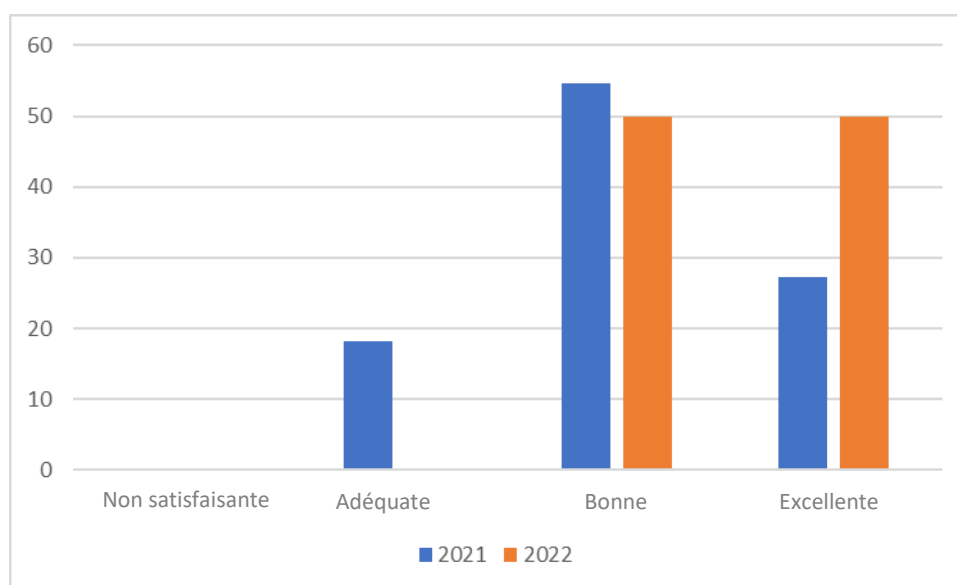
16. L'évaluation positive des sessions du Forum régional qu'impliquent ces tendances en matière de participation et d'organisation est confirmée par les résultats des questionnaires qui ont été distribués aux participants après chaque réunion pour connaître leur opinion sur différentes questions<sup>1</sup>.

17. L'évaluation globale des sessions du Forum régional par les représentants des gouvernements a été positive en 2021 et 2022, la proportion de ceux qui ont répondu « excellentes » ayant nettement augmenté (graphique 1).

Graphique 1

### Évaluation globale des sessions du Forum régional par les représentants des gouvernements, 2021 et 2022

(En pourcentage)



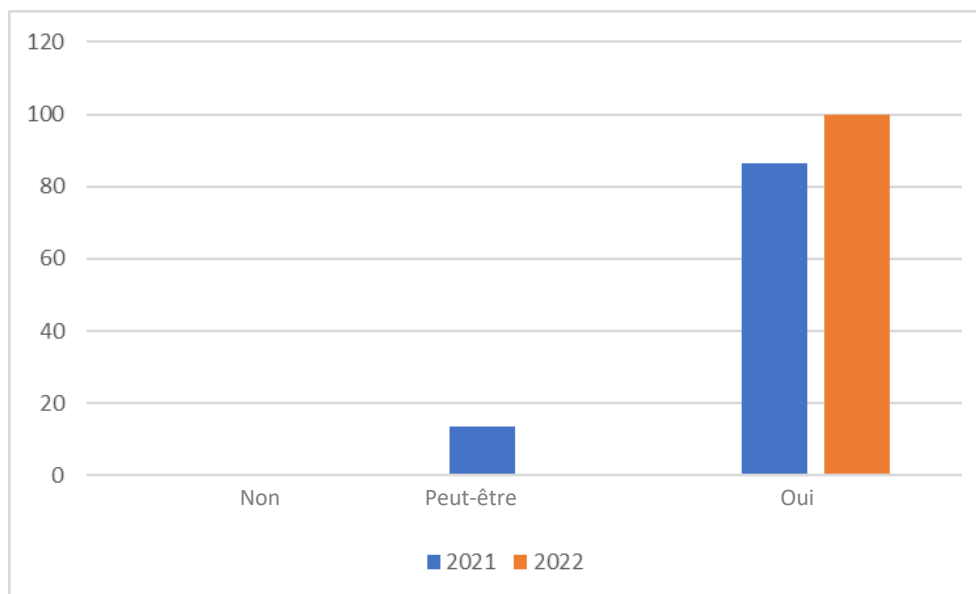
<sup>1</sup> Les résultats des enquêtes d'évaluation des sessions de 2021 de 2022 du Forum régional sont disponibles aux adresses <https://regionalforum.unece.org/sites/default/files/2022-08/Survey%20RFSFD%202021.pdf> (2021) et <https://regionalforum.unece.org/sites/default/files/2022-08/Survey%20RFSFD%202022.pdf> (2022).

18. Un nombre croissant de représentants gouvernementaux recommande de participer aux futures sessions du Forum régional (graphique 2).

Graphique 2

**Les représentants des gouvernements recommandent-ils de participer aux futures sessions du Forum régional ?**

(En pourcentage)



**2. Participation des départements de l'ONU, des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et des organisations, conventions et initiatives concernées**

19. Les sessions du Forum régional ont été organisées en étroite coopération avec le système régional des Nations Unies, notamment le débat d'apprentissage entre pairs. Cela correspond à la demande formulée dans la décision B (67) de convoquer le Forum régional en « étroite coopération avec les entités du système régional des Nations Unies ». Cette collaboration a porté sur la conception du programme, la mobilisation des participants et des orateurs, la mise à disposition de personnes ressources et la mise en œuvre de dispositions organisationnelles concrètes. Dans certains cas, d'autres entités des Nations Unies ont contribué à couvrir les frais de logistique et d'interprétation. Dans les sessions récentes, un ou deux organisateurs principaux, bénéficiant de la collaboration de trois ou quatre institutions participantes, étaient en général chargés de chacune des tables rondes.

20. Au total, les départements de l'ONU, les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et les organisations, conventions et initiatives concernées ayant participé au Forum régional étaient 41 en 2021, contre 27 en 2022. Le rôle prépondérant du Forum régional en tant qu'instance globale pour le développement durable à l'échelle régionale a été renforcé par la participation des coordonnateurs résidents des Nations Unies et des représentants des coordonnateurs résidents de 8 pays de programme en 2021 et de 13 pays de programme en 2022.

**3. Participation de la société civile et des autres parties prenantes**

21. Des organisations de la société civile ont continué de se réunir chaque année en marge du Forum régional et ont fait part des conclusions de leurs débats, appuyant ainsi la demande figurant dans la décision B (67) que soit proposé « un cadre ouvert à la participation de toutes les parties prenantes concernées ». Un mécanisme régional pour la participation de la société civile, constitué et dirigé par des organisations de la société civile, est devenu une instance permettant une meilleure coordination entre les différents groupes d'intérêt, couvrant cinq sous-régions de la CEE et 14 groupes différents. Les représentants de la société civile nommés par le mécanisme de coordination ont également apporté leurs points de vue et des exemples de politiques dans les débats d'apprentissage entre pairs.

22. Comme suite à une pratique introduite en 2019, des réunions préalables des représentants des jeunes ont eu lieu en 2021 et 2022, rassemblant des jeunes de la région pour examiner les ODD. Les messages émanant de ces réunions ont été transmis au Forum régional chaque année.

23. La pandémie de COVID-19 a retardé le tout premier dialogue avec les entreprises sur les ODD, qui a été organisé sous l'égide du Pacte mondial des Nations Unies, de la Chambre de commerce internationale (CCI) et de la CEE et qui a finalement eu lieu en 2021. La manifestation était axée sur l'action des entreprises et sur les partenariats visant à atteindre les ODD dans le contexte du relèvement de l'après-COVID-19. Cette initiative, qui avait été bien accueillie, a été renouvelée en 2022, en mettant l'accent sur la promotion de l'égalité des sexes et du leadership des femmes dans certains secteurs.

24. En 2022, le Forum des maires a été organisé juste après le Forum régional pour permettre de dégager des synergies. Comme suite à une décision du Comité exécutif de la CEE (ECE/EX/2020/L.16), le Forum des maires de 2022 devrait faire « rapport à la fois au Forum régional et au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire ». Conformément à cette disposition, le rapporteur du Forum des maires 2022 a présenté la synthèse des travaux du Forum des maires au Forum régional pour le développement durable.

25. Le thème général du Forum des maires (« Se remettre de la COVID-19, tout en faisant progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable ») était conforme à celui du Forum politique de haut niveau et du Forum régional (« Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) tout en progressant vers la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »). En 2023, la prise en compte de l'ODD 11 (villes et communautés durables) parmi les ODD faisant l'objet d'un examen approfondi cette même année ouvrira des possibilités nouvelles et supplémentaires de nouer des liens et de collaborer entre les deux manifestations.

## **B. Contenu et organisation des débats**

26. Comme lors des précédentes sessions, l'ordre du jour du Forum régional a été établi en étroite consultation avec les États membres et les partenaires du système des Nations Unies. Tout en s'alignant sur les débats du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, ces consultations ont permis de garantir que les sujets examinés présentent un intérêt particulier pour la région.

27. Dans les sessions du Forum régional, l'accent a été mis sur l'apprentissage volontaire entre pairs et sur le partage, entre les gouvernements et les autres parties prenantes, d'expériences, de solutions pratiques et de problèmes concernant la mise en œuvre des ODD.

28. Après que la pandémie a forcé à modifier la structure du Forum régional en 2020, aucun débat distinct consacré à l'apprentissage entre pairs n'ayant eu lieu à cette session, le Forum régional est revenu dans ses sessions suivantes à la structure antérieure, qui comportait un débat de haut niveau, un débat d'apprentissage entre pairs comprenant plusieurs tables rondes parallèles et une séance finale de conclusion. En 2021, toutes les tables rondes étaient virtuelles tandis qu'en 2022, un modèle hybride a été utilisé dans tous les débats du Forum régional, comme convenu avec les États membres lors des discussions informelles sur la préparation du Forum régional. Alors que le recours à des éléments virtuels dans l'organisation du Forum régional avait été initialement dicté par la situation sanitaire, il est ressorti des observations reçues que le maintien d'un accès virtuel, en combinaison avec une réunion physique, était considéré comme une caractéristique positive du Forum régional.

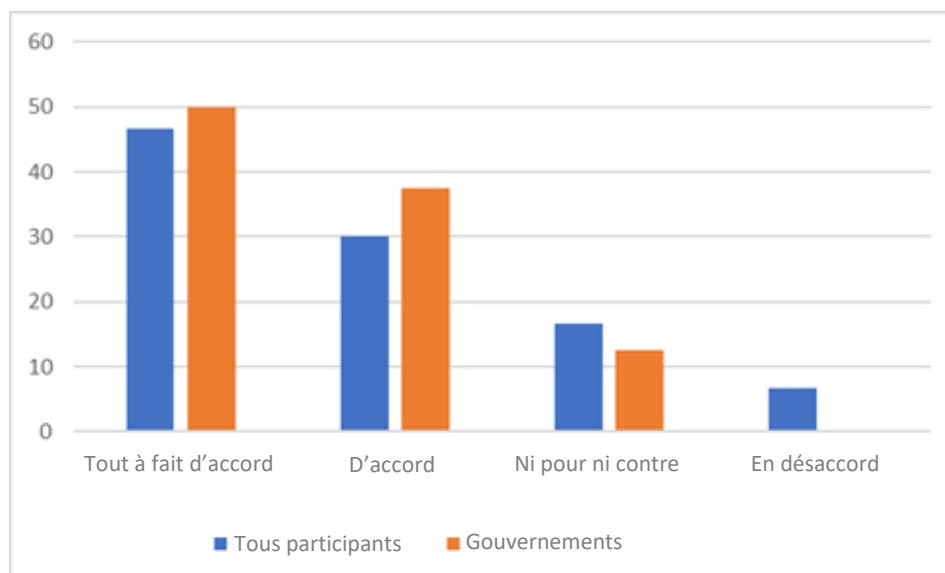
29. Les réponses à l'enquête de 2021 ont montré que près de trois quarts des répondants étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour que des plateformes virtuelles servent à organiser des séances d'apprentissage entre pairs, ceux qui étaient clairement opposés représentant moins de 5 %. Cette option était moins bien acceptée par les représentants des gouvernements. Alors que 61,1 % des répondants étaient d'accord avec le recours aux plateformes virtuelles, aucun des représentants des gouvernements n'avait répondu qu'il était tout à fait d'accord. Leur opinion semble toutefois être devenue plus favorable au maintien

d'éléments virtuels dans les futures sessions, suite à l'expérience menée en 2022, dans laquelle des éléments virtuels avaient été intégrés dans un modèle hybride (graphique 3). Il existe cependant des incidences financières résultant de l'intégration d'éléments virtuels et d'autres aspects liés à l'accessibilité qui seront présentés dans la section 4.

Graphique 3

**Utilisation future de plateformes virtuelles pour organiser des séances d'apprentissage entre pairs, enquête de 2022**

(En pourcentage)



30. Les aspects transfrontaliers ont été évoqués dans les échanges sur les politiques qui avaient eu lieu dans le cadre du Forum régional, comme le montrent les résumés du Président figurant dans les rapports des sessions du Forum. En 2021, les conséquences transfrontalières des perturbations créées par la pandémie COVID-19 ont été au centre des débats. En 2022, les considérations transfrontalières ont été primordiales pour certains sujets abordés cette année-là, comme la connaissance élémentaire des océans et le développement durable des mers régionales, l'accélération du développement numérique grâce à des partenariats multipartites ou la protection et la restauration des écosystèmes terrestres.

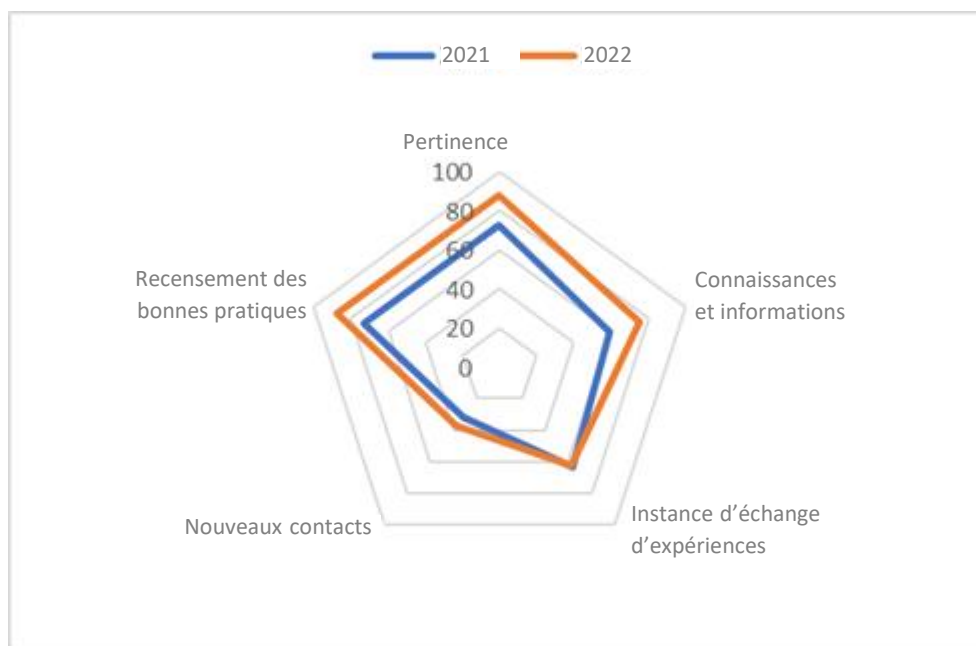
31. Les organismes et réseaux intergouvernementaux et régionaux ont participé régulièrement au Forum régional, ajoutant à la diversité des expériences examinées : ils étaient au nombre de 23 en 2021 et 18 en 2022. Ces différences s'expliquent en grande partie par les thèmes abordés. Des manifestations parallèles dans lesquelles l'accent était mis sur une sous-région en particulier ont été organisées, souvent avec l'appui de certains États membres.

32. Dans le cadre des récentes sessions, un rapport statistique complet sur la mise en œuvre des ODD dans la région a été publié en 2021 et en 2022, conformément à une demande formulée dans la décision B (68).

33. Les débats tenus au Forum régional ont été considérés comme très pertinents, ainsi qu'il ressort des résultats de l'enquête et des rapports des réunions. Les multiples dimensions du Forum régional liées à l'acquisition et à l'échange de connaissances sont toujours fortement appréciées (graphique 4). La légère amélioration constatée entre 2021 et 2022 peut être attribuée au passage d'un mode purement virtuel à un mode hybride rendant possible une participation physique aux séances d'apprentissage entre pairs.

Graphique 4  
**Évaluation par les représentants des gouvernements : réponses « très utile »  
ou « extrêmement utile »**

(En pourcentage)



34. Le seul domaine qui se distingue par des pourcentages relativement bas est le rôle du Forum régional en tant que cadre pour l'établissement de nouveaux contacts utiles (seuls 37,5 % des répondants à l'enquête de 2022 ont estimé que le Forum était très ou extrêmement utile, tandis que 36,4 % l'ont jugé juste utile). Pour y remédier, il faudra peut-être créer davantage d'espaces d'interaction informelle, notamment en exploitant davantage les possibilités qu'offre le passage au numérique.

35. L'évaluation globale de l'expérience d'apprentissage entre pairs par les représentants des gouvernements continue d'être très positive : 62,5 % d'entre eux ont répondu qu'elle était très bonne ou excellente en 2022, contre 58,4 % en 2021. Au cours de ces deux années, personne n'a estimé qu'elle était mauvaise ou devait être améliorée.

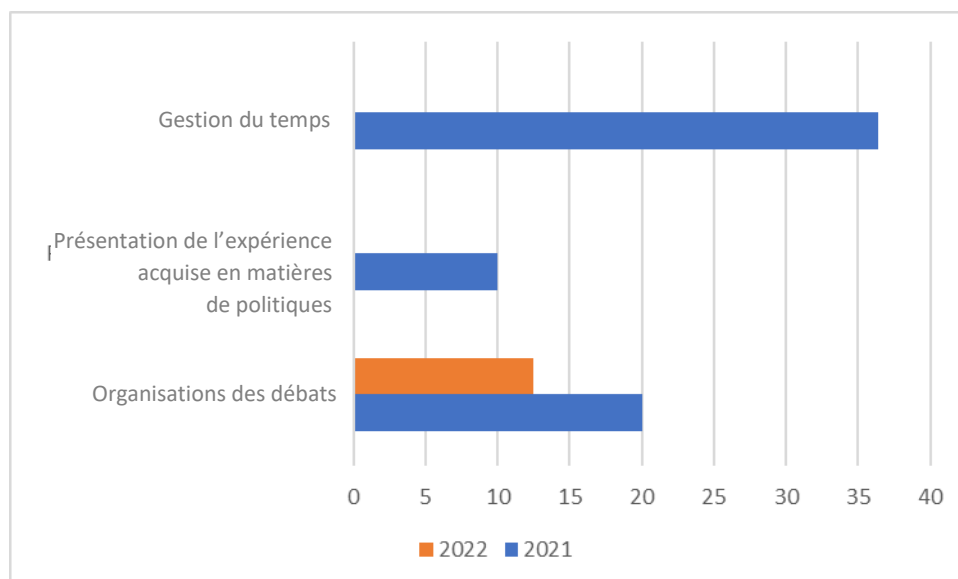
36. Si l'on regarde les appréciations négatives (« faible » ou « à améliorer »), on constate que des progrès ont été observés au cours des deux dernières sessions, seule l'organisation des débats restant un domaine qui mériterait une attention accrue (graphique 5). De multiples aspects devraient être pris en compte à cet égard : adapter le contenu au niveau d'expertise de l'auditoire, disposer d'un éventail d'interventions variées mais globalement cohérentes, faciliter la représentation de différents groupes de parties prenantes et respecter les limites de temps. Étant donné leur rôle de premier plan dans l'organisation des séances d'apprentissage entre pairs, les entités régionales des Nations Unies devraient être étroitement associées à l'élaboration de nouvelles options visant à améliorer l'organisation des débats, ce qui pourrait inclure l'utilisation de documents préalables aux réunions et une animation plus active.



Graphique 5

**Évaluation par les représentants des gouvernements de l'apprentissage entre pairs : réponses « faible » ou « à améliorer »**

(En pourcentage)

**C. Les résultats du Forum régional et leur utilisation**

37. Comme chaque année lors des sessions précédentes, un résumé des débats a été établi par le Président dans le cadre d'un processus consultatif où l'occasion a été donnée aux États membres de soumettre des modifications aux projets de rapport ainsi qu'à tous les autres participants d'exprimer leurs points de vue sur ces projets. Ces résumés ont ensuite été publiés sous l'autorité du Président et soumis chaque année à temps au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. En se fondant sur ces résumés, les présidents du Forum régional ont fait rapport lors des évaluations régionales du Forum de haut niveau sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et sur les résultats des sessions du Forum régional. En outre, les secrétaires exécutifs des commissions régionales ont été invités à intervenir dans des séances thématiques, ce qui leur a permis de transmettre certains messages clés issus des débats tenus au niveau régional.

**D. Ressources nécessaires**

38. Le service des sessions du Forum régional a été assuré par le Groupe du développement durable et du genre de la CEE. Des ressources extrabudgétaires ont été mobilisées pour financer les voyages des participants, les services d'interprétation et d'autres coûts, comme indiqué dans les deux projets extrabudgétaires présentés au Comité exécutif (documents informels [2019/52/Rev.1](#) pour 2020-2021 et [2021/41](#)). Des contributions financières aux sessions du Forum régional ont été versées par la Fédération de Russie, la République tchèque et la Suisse.

39. Selon ces documents de projet, la préparation de la session annuelle du Forum régional a absorbé des ressources en personnel inscrites au budget ordinaire équivalent à un mois d'un D-1, 1,5 mois d'un P-5 et 2,5 mois d'un P-4. En plus de ces ressources, dix mois d'un administrateur auxiliaire fourni par l'Allemagne ont été consacrés à la préparation de la session de 2021 du Forum régional et aux activités connexes. Après l'expiration du contrat de l'administrateur auxiliaire en novembre 2021, une partie des ressources extrabudgétaires a été nécessaire pour rémunérer les services d'un vacataire pendant quatre mois, comme il est détaillé dans le document informel [2021/41](#). Deux mois supplémentaires de travail ont été financés par le budget ordinaire. La session de 2022 du Forum régional a également bénéficié de la collaboration de deux stagiaires.

40. Les ressources extrabudgétaires ont été essentielles pour intégrer des éléments virtuels dans le Forum régional et pour financer une aide extérieure minimale afin de faire face à la complexité d'une activité multidimensionnelle qui suscite de nombreuses exigences organisationnelles et logistiques. L'amélioration de l'accessibilité qui s'est traduite par l'inscription de sous-titres et par l'utilisation de la langue des signes a été rendue possible grâce aux ressources extrabudgétaires obtenues. Le grand nombre de manifestations organisées dans le cadre du Forum régional entraîne des besoins en interprétation qui dépassent les quotas disponibles. En outre, une aide financière limitée a été fournie pour faciliter la participation des responsables gouvernementaux et des organisations non gouvernementales. La poursuite des sessions du Forum régional – en tant qu'instance multipartite et inclusive – et l'étude de nouvelles options pour étendre leur portée et leur impact dépendront du maintien d'un soutien financier.

### III. Conclusions

41. Le Forum régional continue de bénéficier de taux d'approbation élevés et suscite l'intérêt de nombreux participants. Son rôle d'instance régionale inclusive permettant d'examiner et d'échanger des expériences est bien établi, tout comme son lien avec le Forum politique de haut niveau et sa contribution à l'architecture globale du suivi et de l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030.

42. Le recours à des éléments virtuels a d'abord été imposé par les circonstances sanitaires, mais il est maintenant devenu une caractéristique généralement appréciée. Si l'intégration de ces éléments ne vise pas à remplacer les manifestations physiques et tous les avantages que celles-ci procurent, les modalités virtuelles peuvent favoriser la participation, l'organisation d'activités et l'étude d'autres structures possibles, en tirant parti des possibilités d'améliorer l'organisation des débats et de faciliter la mise en réseau offertes par la transition numérique. Toutefois, l'intégration de ces éléments ne va pas de soi, étant donné les incidences logistiques et financières qui en découlent et les moyens limités dont dispose le secrétariat.

43. Le Forum régional a fait participer des acteurs de plus en plus nombreux. La participation des jeunes et des organisations non gouvernementales (qui comprennent également les femmes et les organisations syndicales) est bien établie dans l'architecture du Forum régional. Plus récemment, de nouveaux mécanismes de participation du secteur des entreprises et des autorités locales ont été intégrés. Les représentants du monde universitaire sont également régulièrement représentés, bien qu'il n'existe pas de mécanisme formel permettant de recevoir leurs contributions, comme c'est le cas pour les autres groupes. L'évolution observée a renforcé le rôle que les parties prenantes représentées dans les grands groupes jouent au sein du Forum régional. De nouvelles options pourraient être étudiées pour renforcer la contribution que ces groupes peuvent apporter, notamment en ajoutant des éléments attestant des progrès réalisés dans la région et en proposant de nouvelles sources de connaissances aux fins de l'échange d'expériences. Dans cet ordre d'idées, le Forum régional pourrait servir d'instance abordant les questions liées aux examens locaux volontaires dans le cadre plus large des acteurs du développement et pour inscrire ces examens dans un contexte approprié.

44. L'intérêt pour le Forum régional et sa capacité à attirer un grand nombre de participants en vue d'examiner différents sujets n'est plus à démontrer. S'il n'est pas nécessaire de consacrer des fonds à sa promotion, le Forum régional doit pouvoir continuer à bénéficier de ressources extrabudgétaires pour financer ses composantes essentielles (appui de base à son organisation, modalités virtuelles ou éléments liés à l'inclusion, par exemple).